

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du Mercredi 6 Avril 2016

Présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice à l'exception de Mme Marilène Deneuille (excusée)

Secrétaire de la séance :-Mme Charline Frammery.

1) Après lecture du Compte-rendu de la réunion du 29 Janvier 2016, Mr le Maire donne quelques précisions sur les points abordés ce jour là :

a. L'Arrêté du **plan de circulation des véhicules à moteur de loisir** sur le territoire de la commune a été pris le 16 Février 2016 et transmis à la Sous-préfecture, à la gendarmerie, au Parc des Caps et Marais d'Opale, ainsi qu'aux associations concernées. Le coût des panneaux (20) s'élèvera à 2 582€ TTC. (dépense prévue au BP 2016)

b. Le **tarif du repas à la cantine scolaire** de Coulomby passera également à 3€ mais à compter de la rentrée de Septembre.

c. Concernant l'organisation **d'un centre de loisirs** avec la commune de Nielles les Bléquin, la responsable « Jeunesse » de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale a été rencontrée le 23 Mars à ARRAS. Une dérogation a été obtenue car il s'agit d'un centre « multi-sites » en milieu rural. Au maximum, 100 enfants de 3 à 15 ans seront accueillis du **11 Juillet au 1^{er} Août** ; les plus jeunes à Seninghem (3 à 9 ans), les plus âgés à Nielles (10 à 15 ans). Deux navettes effectueront les liaisons entre les sites. Mme Cornet directrice depuis plusieurs années, ne souhaite plus occuper cette fonction ; **la municipalité est donc à la recherche d'un nouveau responsable** pour assurer la direction de ce centre.

d. La suppression de la **régie « Cantine scolaire »** se fera finalement à compter de ce Lundi 18 AVRIL 2016.

2) L'ordre du jour est relu :

a) Approbation du Compte de Gestion 2015 et Affectation des résultats : Mr le Maire présente au Conseil Municipal les données du Compte de Gestion 2015 établi par la perception de LUMBRES. Le résultat de clôture présente un excédent de 77 867.01€ en section de Fonctionnement, mais la section d'Investissement présente un déficit de 61 167.97€. Il y a des restes à réaliser : - en dépenses d'investissement 8 166.75 € (achats matériel et mobilier) et - en recettes d'Investissement 60 815.00€, soit un besoin de financement de 8 519.75€.

Aucune observation n'est formulée. **Le compte de gestion est accepté à l'unanimité.**

-Il est décidé d'affecter comme suit, **l'excédent de fonctionnement (résultats) :**

- 8 519.75€ ucompte1068 (recette d'investissement)

- 69 347.26€ au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

b) Compte Administratif 2014 : Mr le Maire présente au Conseil Municipal les dépenses et recettes effectivement réalisées en 2014 :

-En section de **Fonctionnement** : - Total des Dépenses : -434 515.60€ (dont 75 838.02€ affectés à l'investissement)

- Total des Recettes : -512 382.61€ (dont report de 85 596.67 €)

-En section d'**Investissement** : - Total des Dépenses : -228 590.01€ (dont report de 55 421.62 €)

- Total des Recettes : -167 422.10€

-Résultat de clôture de l'ensemble : -excédent de 16 699.10€

-Reste à réaliser en dépenses d'Investissement de : - 8 166.84€

-Excédent de fonctionnement reporté sur 2015 : - 8 519.75 au compte 1068 (recette d'investissement)

- 69 347.26€ au compte 002

-Rappel des investissements réalisés en 2014 : - Bâtiment de stockage (avec frais divers) : -93 587€, - Voirie (2^{ème} tronçon rue des Grands Bois) : - 41 699€ ; -Eclairage Public (rue principale et Watterdal) : - 10 455€, - façade de l'église : - 3 320€,

-Subventions non encore versées en mars 2016 : - 60 815€. (réserves parlementaires, solde DETR, Conseil Départemental)

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ce compte Administratif 2014.

c) Budget Communal 2015 : Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal ses propositions pour 2015 .Le Budget s'équilibre en recettes et dépenses à : **-511 165 €** en Fonctionnement, et **-269 746 €** en Investissement.

-En Dépenses d'investissement il est prévu :

-la mise en place d'équipements de lutte contre l'Incendie (1ere Tranche sur 3)	116 000€
- des Travaux de voirie :-rues du Bois, du Long Pré, Hémont	27 000€
- l'Achat et la pose de Panneaux Circulation	2 700 €
- l'achat de Matériel (pour l'école et le bâtiment de stockage,...)	3 500 €
- l'achat de la Licence IV	4 000 €
- La mise aux normes pour les handicapés	1 500 €
-Des Travaux en régie (base de l'Arche Ouest , mur église, dépendances,)	20 000 €
-Le remboursement du Capital des emprunts :	19 100 € etc...

-En recettes, il est prévu :

-Un virement de la section de Fonctionnement de :	55 470 €
-La Taxe d'Aménagement	4 000 €
-Des subventions (DETR, Réserves parlementaires, Conseil Général, F.D.E.)	68 295 €
-Une récupération de la TVA sur 2014 (FCTVA)	11 085 €
-Un prêt pour la lutte contre l'Incendie (crédit agricole sur 7 ans au taux de 1.01 %)	60 000 € etc....

-En Dépenses de Fonctionnement:

Il est prévu :-pour les charges à caractère général

(fournitures, transports ,assurances , taxes,...) :	148 965 €
-pour les charges de personnel (rémunérations , cotisations,...) :	198 880€
-pour les Charges de gestion courante :	60 800€
-pour les Intérêts des Emprunts :	12 500€
-pour le virement en Investissement :	55 470 €,.....etc.

-En Recettes :

-L'excédent sur 2015 est de :	69 347.26€.
-Les produits des services et ventes :	32 000€
-les impôts et Taxes :	203 676 €
-les Dotations et participations :	170 741.74 €
-les revenus des immeubles :	5 000€
- Une Atténuation de charges	8 000 €,.....etc.

Concernant les **subventions** pour 2015 : - Celle du C.C.A.S est de : 2 900€. Toutes les autres sont maintenues à leur montant 2015. Les nouvelles demandes sont refusées.

Après délibération, le Budget 2016 est accepté à l'unanimité des membres présents.

d) Vote des taxes d'Imposition:

Monsieur le Maire rappelle les taux d'imposition 2015 :

-Taux de Taxe d'habitation	10,50%
-Taux de Taxe sur le Foncier bâti	16,50%
-Taux de Taxe sur le Foncier non bâti	42,59%.

Après délibération, le Conseil municipal, considérant :- **l'importance des travaux à réaliser pour la mise en conformité de la lutte contre l'Incendie,-la nécessité de contracter un prêt,-et l'indispensable poursuite de la rénovation de la voirie**, décide à l'unanimité de **modifier le taux de la TH pour l'année 2016, à savoir : 12% au lieu de 10.50%**. Les deux autres taxes sont **inchangées** : - **FB 16,5%**, -**FNB 42,59%**.

e) Repas des Aînés : Mr le Maire rappelle l'organisation du repas des Aînés **le Samedi 7 Mai à 12h30**. Des scénettes avec la troupe de Mr Delattre animeront l'après-midi. Mr Jacques Louis présente le menu.

f) Ducasse 2016 : Mr le Maire propose une **réunion d'organisation** début Mai avec les responsables de l'Association Sportive, de la pétanque et du Comité des Fêtes qui vont se charger des diverses animations. La municipalité a programmé comme d'habitude, un feu d'artifice, le Dimanche 31 Juillet à 23h.

g) Questions diverses :

1. **RN 42 :** Mr le Maire donne lecture du mail reçu .Concernant l'éclairage public, le conseil municipal ne souhaite pas augmenter la durée de fonctionnement. Par ailleurs, pour l'assemblée, le service « Voisins vigilants » au village existe naturellement. Enfin, la vitesse excessive des véhicules est signalée régulièrement à la brigade motorisée ainsi qu'à la gendarmerie. Le rapport des radars leur est transmis par le responsable « Sécurité ».Ils seront contactés pour demander **davantage de contrôles sur cette voie, désormais, départementale.**

2. **Mutuelle des Agents :** Le conseil municipal décidera d'une participation ou non à la mutuelle des agents titulaires lors de la prochaine réunion.

3. **Course cycliste « Paris-Arras-Tour » du Samedi 21 Mai :** Mr le Maire rappelle le passage de cette course le Samedi 21 Mai entre 13h45 et 15h30. Les coureurs arriveront de Nielles et prendront la rue Hamet. La montée sera un critère pour l'attribution du prix des Monts. Mr et Mme Morville, Mme Lardeur, Mr Louis sont volontaires pour être signaleurs.

4. **Actions avec le parc des Caps et Marais d'Opale :** - Une possible création de verger pourrait se réaliser à Watterdal. Le talus communal en entrée de village venant de Bayenghem sera à préserver car il y a la présence d'orchidées. Un panneau pédagogique sera posé. Le débroussaillage de la parcelle communale sur le coteau de La Raiderie pourrait se poursuivre par le biais d'un chantier « étudiants ».

5. Une manifestation sera organisée en l'honneur de **Mme Claire Martel qui aura Cent Ans le 30 Mai** prochain. La famille sera contactée.

6. Le bâtiment de stockage devient peu à peu opérationnel. Son inauguration pourrait se dérouler fin mai.

7. Mr Jean -Luc Chochoy, devient le délégué titulaire du nouveau syndicat des eaux : le SIDEALF ; Mr Jean-Marie Guilbert son suppléant.

Le Maire, C TELLIER